



Dette sur un enfant mineur

Par **Bonnenfant**, le **17/06/2009** à **17:00**

Bonjour,rnrnrnrnJ'ai un soucis car j'avais ouvert un compte pour vendre les jouets de ma fille aux enchères mais je l'ai mis à son nom puisque il s'agissait de le vente d'affaires d'enfants. Par contre, elle a 3 ans.rnrnJe n'ai pas pu payer la facture de frais d'annonce et de commissions sur vente et du coup, ils envoient des courriers à son nom à elle avec mise en demeure et aujourd'hui sous 7 jours une injonction de payer...rnrnJe leur ai écrit leur expliquant qu'elle est mineur et que c'est moi qui suis responsable de cette facture et je leur ai proposé un échelonnement car je suis dans une situation financière très compliquée. Mais evidemment, ils ne répondent et ne tiennent compte d'aucun courrier de ma part...rnrnQue va t'il se passer? C'est vrai que apparemment, j'ai coché des conditions comme quoi la personne est majeur (je me suis renseignée du coup) mais je ne pensais pas faire mal en ayant mis au non de ma fille...rnAujourd'hui, je ne veux pas que ma fille soit responsable de mon erreur et ai des soucis à cause de cela!rnQue puis je faire SVP?rnFaut'il attendre l'injonction et aller devant le juge pour lui expliquer?rnrnJ'attends avec impatience vos réponses et vos conseils.rnrnMerci beaucoup